

DÉCLARATION DU SNETAA-FO À LA CAPA HORS CLASSE DES PLP

Madame La DRRH,
Monsieur Le Directeur du Personnel Enseignant,
Mesdames & Messieurs les Inspecteurs,
Mesdames & Messieurs les Chefs d'établissement,
Mesdames & Messieurs les Gestionnaires,

Chers Collègues,

Cette année encore, malheureusement, nous ne pouvons pas consacrer notre déclaration à cette seule CAPA « hors classe et révision de notes administratives ». En effet, l'actualité est brûlante, le gouvernement porte des attaques de toutes parts contre les salariés en général et contre les enseignants en particulier.

Loi travail.

Le SNETAA-FO considère avec sa fédération et sa confédération que le projet de loi El Khomri, s'il était adopté, entraînerait avec la primauté donnée aux accords d'entreprise, la destruction du Code du travail, des conventions collectives et des accords de branche. Ainsi seraient remis en cause les diplômes nationaux pris en compte dans les grilles salariales incluses dans les conventions collectives. Ce serait tout l'enseignement professionnel public, les LP et le statut des PLP qui seraient menacés. C'est pourquoi le SNETAA-FO s'associe à toutes les actions ayant pour objectif le retrait de ce projet de loi. **Nous appelons notamment à la grève et à aller manifester à Paris le mardi 14 juin prochain.**

Les EREA.

Dans une note de service interne du 14 octobre 2015, la DGRH du ministère demande aux recteurs de confier les fonctions d'Enseignants Educateurs en Internat à des Assistants d'Education précaires notamment pour le service de nuit en lieu et place des PE fonctionnaires d'Etat. Le profil particulier des élèves orientés en EREA nécessite que les surveillances de nuit soient assurées par des PE qualifiés et spécialisés pour assurer à ces élèves le suivi et l'encadrement adapté dont ils ont besoin, y compris la nuit. Remplacer des PE spécialisés par des assistants d'éducation exposerait ces élèves et les personnels à des situations potentiellement dangereuses et à une dégradation de leurs conditions d'accueil. C'est l'existence même des internats éducatifs et plus largement des EREA qui est en jeu. Dans l'académie, ce sont 22 postes d'Enseignants Educateurs d'Internat qui seront supprimés à la rentrée prochaine. Monsieur Le Secrétaire Général nous a reçus en audience la semaine dernière et nous avons pu lui faire part des revendications de nos collègues notamment de ceux de l'EREA de Pessac. Monsieur Le Secrétaire Général a semblé surpris lorsque nos collègues lui ont décrit leurs conditions de travail. Le SNETAA-FO continue de réclamer l'abandon de cette décision de supprimer ces postes d'EEI. Le Recteur de l'Académie de CAEN est revenu sur sa décision de supprimer 3 postes d'EEI à l'EREA de Saint Lô. Nous pensons que Monsieur Le Recteur pourrait en faire autant dans notre académie. D'ailleurs, une inter syndicale FSU/CGT/FO appelle à un rassemblement ce jour à 14h devant le rectorat pour réclamer l'abandon de cette décision.

Bac Pro à options

Il y a un peu plus de deux semaines, nous avons appris la création de classes de secondes à tronc commun pour certains Bac Pro à options dès cette rentrée 2016. Notre organisation ayant obtenu, lors des différents GT au ministère, l'abandon de cette mesure, le SNETAA-FO est immédiatement intervenu auprès de la DGESCO pour que les paroles données soient respectées. Il y a une semaine, Monsieur Mortelette, directeur du SAIO, a envoyé un courrier aux chefs d'établissement de notre académie pour leur signifier l'annulation de la création de ces secondes à tronc commun. **Le**

SNETAA-FO restera vigilant, car la volonté du MEN de créer des classes de seconde « indifférenciées » semble très forte et la mise en place de ces classes de seconde à tronc commun est bien évidemment la porte ouverte à la suppression de la classe de seconde Bac Pro.

Comme chaque année, nous allons maintenant profiter de la présence des représentants des personnels d'encadrement pour leur dire que nous sommes encore trop souvent interpellés par des collègues PLP qui se retrouvent en grande souffrance après une inspection ou après une situation mal gérée par un personnel de direction. Nous pensons que la plupart de ces situations pourraient ne pas exister s'il y avait davantage d'écoute et de dialogue. Oui, nous travaillons tous à la réussite de nos élèves et il n'y a pas lieu de soupçonner quiconque de vouloir le contraire, même si parfois, il peut y avoir des maladresses. Il faut donc éviter de mettre systématiquement la parole des enseignants en doute. Les militants du SNETAA-FO se tiennent à la disposition de tous pour aider à trouver des solutions et éviter les arrêts maladies et les drames.

Merci donc à Mesdames & Messieurs les représentants des personnels d'encadrement de faire passer le message suivant auprès de leurs collègues : « les enseignants ont surtout besoin de leur soutien ».

Pour ce qui concerne précisément cette CAPA, commençons tout d'abord par les contestations des notations administratives. Elles sont peu nombreuses. Quelques rares chefs d'établissement n'ont toujours pas compris qu'il fallait faire un rapport circonstancié pour qu'une note hors fourchette soit validée. Mais certains d'entre-eux nous ont aussi dit qu'ils trouvaient anormal de devoir assumer seul le gel de la notation d'un collègue qui était arrivé dans leur établissement avec une note déjà hors fourchette.

Pour ce qui concerne l'avancement à la Hors Classe, comme chaque année, nous déplorons que ce soit la seule perspective de progression de salaire pour les PLP au 11^{ème} échelon et donc également le seul moyen de bénéficier d'une retraite décente. Les PLP ne peuvent pas être complètement indifférents à cette « promotion » qui est pourtant très injuste. Oui, quelques calculs rapides montrent que cette année, il valait mieux être PLP Maths-Sciences (9,1%) plutôt que PLP Lettres-Histoire (6,8%). De même, à

effectif de promouvables sensiblement égal, il valait mieux être en Biotechnologie (10,7%) plutôt qu'en Vente (4,1%)..

Le SNETAA-FO rappelle une nouvelle fois son opposition de fond à cette pseudo promotion au mérite. L'essentiel du barème est soumis à l'appréciation de la hiérarchie dans des modalités illisibles pour les collègues et sans que soient définis des critères objectifs d'appréciation. Ces modalités d'accès à la Hors-Classe sont arbitraires et injustes. **Elles favorisent le clientélisme et la soumission, accentuent la division des personnels, entraînent découragement et amertume des non promus, et vont à l'opposé du travail d'équipe attendu dans nos établissements.** Ce n'est pas la gestion des personnels dont le service public de l'Education Nationale a besoin.

Le SNETAA-FO continue de revendiquer la mise en place d'un 12^{ème} échelon avec une fin de carrière pour tous à l'indice terminal de 881.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Catherine Terraza
Delphine Paillé
Jean-Fred Brechenmacher
Marc Tuter
Frédéric Alser
Eric Mouchet

Commissaires Paritaires Académiques
du SNETAA-FO